

E. ANNEXES

1. Identification	2
2. Déclaration de conformité	2
3. Règles d'évaluation	2-7
4. Utilisation d'estimations	7
5. Périmètre de consolidation	7
6. Actions propres détenues	8
7. Dividendes distribués et proposés	8
8. a) Annexe relative aux immobilisations corporelles	9
b) Annexe relative aux locations financement	9
9. Annexe relative aux immobilisations incorporelles	9
10. Annexe relative aux actifs financiers non courants	9
11. Autres annexes relatives au bilan	9
12. Annexe relative aux créances	9
13. Annexe relative aux dettes et créditeurs	9
14. Annexe relative aux provisions	9
15. Annexe relative aux parties liées	9-10
16. Informations sectorielles au 31/12/2007 – Niveau 1 : par activités	10
17. Informations sectorielles au 31/12/2007 – Niveau 2 : par pays	10
18. Annexe relative à l'emploi	10
19. Informations concernant les co-entreprises	10
20. Structure de l'actionnariat déclaré	10
21. Total des capitaux propres	11
22. Intérêts minoritaires	11
23. Actifs financiers donnés en garantie	12
24. Rapprochement de la charge d'impôt	12
25. Nouvelles Normes et Amendements aux Normes	13
26. Rémunérations des principaux dirigeants	13
27. Emoluments du Commissaire	13
28. Événements postérieurs à la date de clôture	14

1. **IDENTIFICATION**

CIMESCAUT S.A. est une société anonyme de droit belge, située à Antoing, rue du Coucou 37.

Les états financiers consolidés comprennent la société **CIMESCAUT S.A.** et toutes ses filiales. Les chiffres comparatifs sont relatifs à la période du 1 janvier 2006 au 31 décembre 2006.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en sa séance du 21 mars 2008 et sont présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire du 29/04/2008.

La liste des administrateurs et commissaire sont présentés sur la page de couverture des présents états financiers consolidés.

Les activités principales du groupe sont l'extraction de pierre de carrières en propriété directe ou en société contrôlée conjointement, le concassage de pierres et leur commercialisation, la production de mélanges ternaires et de béton et leur commercialisation.

2. **DÉCLARATION DE CONFORMITÉ**

Les Comptes Annuels Consolidés, aussi appelés Etats Financiers Consolidés, ont été préparés suivant les "International Financial Reporting Standards (IFRS), adoptées pour application dans l'Union Européenne. A l'état actuel, l'application des IFRS adoptés dans l'Union Européenne ne donne pas lieu à des différences avec les IFRS édictés.

3. **RÈGLES D'ÉVALUATION**

Règles de base

Les Comptes Annuels Consolidés sont présentés en milliers d'euros.

Les comptes annuels sont préparés sur base du principe du coût historique.

Les participations disponibles à la vente sont évaluées à leur juste valeur et les variations de ces justes valeurs sont présentées dans les fonds propres.

Principes de consolidation

- ***Filiales***

Les filiales sont les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif.
Elles sont consolidées suivant la méthode de consolidation intégrale.

- ***Joint Ventures***

Joint Ventures sont les sociétés sur lesquelles le groupe exerce le contrôle conjointement avec ses partenaires.
Elles sont consolidées suivant la méthode de consolidation proportionnelle.

- ***Sociétés avec un lien de participation***

Néant.

- ***Goodwill***

Néant.

- ***Immobilisations incorporelles***

Il s'agit des licences informatiques.
Elles sont dépréciées de façon linéaire sur la durée de vie estimée qui est de 3,3 ans.

- ***Immobilisations corporelles***

Les valeurs de gisements sont amorties sur base du volume de tonnes extraites comparé au total du volume de tonnes autorisées estimées.

Pour les immobilisations corporelles autres que les gisements, les taux linéaires suivant sont d'application:

CODE	PAR TYPE D'IMMOBILISATION	TAUX
F1	FRAIS DE CONSTITUTION	100,00 %
T	TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	
T1	Terrains	0,00 %
T2	Terrains de gisement autorisés et exploités + frais accessoires de C.A.	Tonne prod
T2	Terrains de gisement autorisés et exploités + frais accessoires de C.F.V.	Tonne prod.
T3	Terrains de gisement non autorisés non exploités	0,00 %
T4	Routes industrielles	2,50 %
T5	Bâtiments industriels durs	2,50 %
T6	Aménagement accès bâtiments	2,50 %
T7	Aménagement du bâtiment	10,00 %
T8	Bâtiments sociaux	5,00 %
T9	Bâtiments provisoires	10,00 %
T10	Maisons hors gisement	5,00 %
B	CENTRALE A BETON	
B1	Matériels fixes et installations	5,00 %
B2	Installations de recyclage	5,00 %
B3	Automates de dosage	5,00 %
B4	Centrale mobile	5,00 %
B5	Cuves	14,00 %
B6	Bulls	11,11 %
B7	Camions/pompe à béton	11,11 %
B8	Centrale ternaire	5,00 %
C	EXPLOITATION DE CARRIERES	
C1	Transporteurs	5,00 %
C2	Concasseurs à mâchoire (CFV) + tert.	10,00 %
C3	Concasseurs giratoire (CA) prim/secon	3,33 %
C4	Criblages	5,00 %
C5	Automations	13,00 %
C6	Pelles	5,00 %
C7	Bulls extract Cat 944/992G-Letourn CA	5,00 %
C8	Bulls extractions 600/700 (CFV)	13,00 %
C9	Foreuse	5,00 %
C10	Camions Haulpak 120 T	3,33 %
C11	Camions dumper 60 T	13,00 %
C12	Camions d'arrosage	5,00 %
C13	Niveleuse	5,00 %
L	FABRICATION DE CONCASSES/LIVRAISON	
L1	Silos bétons	3,33 %
L2	Génie civil	2,50 %
L3	Transporteurs	3,33 %
L4	Concasseurs	6,67 %
L5	Cribles	6,67 %
L6	Dosages + automation + mat électrique	6,67 %
L7	Ponts bascules+ instal nettoyage camion	6,67 %
L8	Installation de clarification	3,33 %
L9	Bulls CIM. MAT	33,00 %
L10	Bulls CFV	25,00 %
L11	Camions CIM MAT	25,00 %
L12	Camions CFV	20,00 %
L13	Chariot	20,00 %
L14	Autres mat roulant de prod/livraison	20,00 %
D	COMMUNS AUX DIFFERENTES FABRICATIONS	
D1	Matériel roulant neuf/petit véhicule	25,00 %
D2	Matériel roulant occasion/petit véhicule	33,00 %
D3	Matériel de télécom/surveillance	20,00 %
D4	Mobilier de bureau	10,00 %
D5	Matériel informatique	20,00 %
D6	Logiciels	33,00 %
D7	Matériels fixes divers	10,00 %
D8	Petit matériel	20,00 %
D9	Matériel de laboratoire	20,00 %
D10	Pulvérisation environnement	10,00 %
D11	Pompes exhaure	5,00 %

- ***Actifs non courants détenus pour la vente***

Les actions détenues sont comptabilisées à la juste valeur.

Les avances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

- ***Pertes de valeur d'actifs immobilisés***

Les actifs immobilisés sont soumis à un test de perte de valeur au cas où il y aurait des indications que la valeur comptable serait supérieure à la valeur de réalisation.

Une perte de valeur serait à comptabiliser égale à l'écart entre la valeur comptable et le montant le plus haut de la valeur de réalisation ou des flux de trésorerie futurs actualisés.

- ***Instruments financiers***

La société n'utilise en général pas d'instruments financiers, à part quelques intérêts swaps, peu significatifs dans le cadre des comptes consolidés, pour des lignes de crédit à court terme.

Les instruments financiers sont présentés à leur juste valeur, les changements de juste valeur sont pris en résultats.

- ***Stocks***

Les stocks sont valorisés à leur coût de revient ou valeur d'acquisition et cette valeur est corrigée vers la valeur de marché, diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Lorsque les circonstances qui justifiaient la dépréciation des stocks cessent d'exister, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise.

La gestion des stocks est comptabilisée selon la méthode du coût moyen pondéré.

- ***Créances et dettes***

Les créances et dettes sont présentées à leur valeur moindre, sous déduction si besoin d'une dépréciation pour créances douteuses.

- ***Trésorerie et équivalents de trésorerie***

La trésorerie est valorisée à sa juste valeur.

- ***Fonds propres***

Les frais liés à une augmentation du capital sont directement compensés sur le revenu

de cette augmentation.

Les actions propres de la société-mère, détenues par des sociétés du groupe sont déduites des fonds propres.

- ***Intérêts minoritaires***

Les intérêts minoritaires représentent le quote-part des minoritaires dans les valeurs des actifs et passifs concernés.

- ***Provisions***

Les provisions concernent les engagements de préretraite et d'autres provisions concernant des obligations juridiques ou implicites, pour lesquelles il est probable qu'une sortie de moyens sera nécessaire pour mettre fin à cette obligation et le montant peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sociales correspondent aux engagements de préretraite.

Le groupe n'a pas d'engagements de pensions du type à « avantages définis ».

La société n'a pas identifié des avantages du personnel significatifs à long terme ou postérieurs à l'emploi.

- ***Emprunts et crédits reçus***

Les emprunts et crédits reçus sont évalués à leur valeur nominale. Les différences éventuelles entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement sont portées au compte de résultats sur la durée des emprunts.

- ***Revenus***

Les revenus sont valorisés à la valeur réelle de la rémunération reçue en contrepartie, sous déduction des ristournes.

Des revenus sont reconnus lorsque les risques et avantages substantiels des biens concernés ont été transférés.

- ***Impôts***

Les charges d'impôts comprennent les impôts payables et récupérables de la période et les impôts différés.

Les impôts et les impôts différés sont pris en compte de résultat, à l'exception de ceux qui sont liés à des composantes des fonds propres et qui sont présentés en fonds

propres.

Des impôts actifs et passifs sont présentés pour des différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et passifs du bilan et calculé sur base du tarif d'impôt d'application.

Des actifs d'impôts différés ne sont présentés qu'au cas où leur réalisation est probable à court terme.

- ***Informations sectorielles***

La publication des informations sectorielles s'effectue selon deux formats.

Niveau 1 : par activités

Le premier est utilisé pour décrire le secteur d'activité – concassés, béton, ternaire, services – ce qui représente la structure d'organisation du Groupe.

Le résultat sectoriel correspond aux produits et charges résultats des activités opérationnelles d'un secteur qui sont directement attribuables à ce secteur, et la partie pertinente des résultats pouvant raisonnablement être affectée à un secteur.

Le prix de transfert entre activités se fait au prix du marché.

Niveau 2 : par pays

Le second sert à la présentation des zones géographiques dans lesquelles le Groupe opère.

Le résultat sectoriel correspond aux produits et charges résultats des activités opérationnelles d'un secteur qui sont directement attribuables à ce secteur, et la partie pertinente des résultats pouvant raisonnablement être affectée à un secteur.

Le prix de transfert entre pays se fait au prix du marché.

4. UTILISATIONS D'ESTIMATIONS

Le groupe n'a pas dû avoir recours à des estimations significatives, à part celles effectuées pour déterminer le volume des tonnages de réserves de pierres autorisées dans les gisements dans le but de déterminer l'amortissement des valeurs d'investissement des carrières sur base de la consommation des réserves.

5. SOCIÉTÉS DU GROUPE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La société **CIMESCAUT S.A.** détient directement et indirectement les participations listées ci-dessous:

<i>SOCIETES CONSOLIDEES PAR CONSOLIDATION INTEGRALE</i>	PAYS	% CONTROLE	% INTERET
CIMESCAUT MATERIAUX S.A.	Belgique	100	99,96
CARRIERES DU FOND DES VAULX S.A.	Belgique	100	100,00
CIMESCAUT VENTES GRANULATS S.A.S.	France	100	100,00
BETON DU SANTERRE S.A.	France	100	100,00
LA VELORIE S.A.	Belgique	100	30,15

<i>SOCIETES CONSOLIDEES PAR CONSOLIDATION PROPORTIONNELLE</i>	PAYS	% CONTROLE	% INTERET
CARRIERES D'ANTOING S.A. (*)	Belgique	40	40,00
MATERIAUX TRAITES DU HAINAUT S.A.	Belgique	50	50,00
CONDROZ BETON S.A.	Belgique	50	50,00

(*) La S.A. CARRIERES D'ANTOING est consolidée proportionnellement comme les parties concernées ont le même pouvoir de décision.

Le groupe est obligé d'acheter 60 % de la production de la société.

6. ACTIONS PROPRES DÉTENUES

Le groupe détient via la société **LA VELORIE** 4.241 actions de la société consolidante **CIMESCAUT S.A.**

La valeur d'acquisition est prise en déduction des fonds propres pour un montant de 172.237 €.

7. DIVIDENDES DISTRIBUÉS ET PROPOSÉS

En 2007, la **S.A. CIMESCAUT** a distribué pour 1.153.040 € de dividendes bruts.

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2008, est proposé de distribuer pour 724.109,12 € de dividendes bruts.

Par action, cela représente un dividende brut de 12,56 €.

L'Assemblée Générale des Actionnaires de **Cimescaut SA** ne l'ayant pas encore approuvé, ce dividende n'a pas été comptabilisé au passif dans les états financiers au 31 décembre 2007.

8. ANNEXE RELATIVE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

B)LOCATION FINANCEMENT

9. ANNEXE RELATIVE AUX IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

10. ANNEXE RELATIVE AUX ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

11. AUTRES ANNEXES RELATIVES AU BILAN

12. ANNEXE RELATIVE AUX CREANCES

13. ANNEXE RELATIVE AUX DETTES ET CREDITEURS

14. ANNEXE RELATIVE AUX PROVISIONS

15. ANNEXE RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Services d'entreprises liées (IAS 24 § 17)

Pour la fourniture de biens ou de services, le groupe recourt en général à une procédure d'appel d'offres.

Le groupe reçoit des services de sociétés dans lesquelles un administrateur a un intérêt.

Les montants concernés sont pour 2007 :

	Sociétés	Montants	Solde bilantaire au 31/12/2007
Transport	SOMARO	366 K €	26 K €
IT	S.I.P.	49 K €	-
Fourniture	TRANSMATE	491 K	25 K €
Béton	B.B.E.	2 K €	-

16. INFORMATIONS SECTORIELLES AU 31/12/2007 –NIVEAU 1 : PAR ACTIVITES

ACTIFS PAR ORIGINE DU BIEN

17. INFORMATIONS SECTORIELLES AU 31/12/2007 – NIVEAU 2 : PAR PAYS

ACTIFS SELON LA DESTINATION

18. ANNEXE RELATIVE A L'EMPLOI

19. INFORMATIONS CONCERNANT LES CO-ENTREPRISES

ACTIF

PASSIF

COMPTE DE RESULTATS

20. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DÉCLARÉE

Voir rapport d'activité

21. TOTAL DES CAPITAUX PROPRES

Le capital souscrit de la Société au 31/12/2007 s'élève à 4.970 K€.

Il est représenté par 57.652 actions ordinaires entièrement libérées sans désignation de valeur nominales.

L'Assemblée Générale extraordinaire du 23 mai 2006 a à nouveau accordé l'autorisation au conseil d'administration d'augmenter le capital à concurrence de 2.500 K€ (en une fois ou en plusieurs fois) pour une période de 5 ans à compter de la publication de cette décision.

Il n'y a pas de plans d'options sur capital.

(voir page 76)

22. INTÉRÊTS MINORITAIRES

Ceux-ci comprennent principalement les intérêts des actionnaires minoritaires dans le capital et le résultat net de :

CIMESCAUT MATERIAUX S.A.	0,04 %
Carrières de la Vélorie S.A.	69,85 %

Mouvement des intérêts minoritaires :

-> Voir Etat des variations des capitaux propres page 76

ETAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES

23. ACTIFS FINANCIERS DONNES EN GARANTIE

Les actions de la **S.A. CARRIERES DU FOND DES VAULX** sont données en garantie pour l'emprunt contracté en vue de son acquisition 19.310 K€.

24. RAPPROCHEMENT DE LA CHARGE D'IMPÔT (K€)

Impôt repris dans le compte de résultat			2.196
Bénéfice consolidé de l'année avant impôt			
Belgique	8.693	Taux 33,99	
		=	2.955
France	1.353	Taux 30,33	
		=	410
Impôt calculé			3.365
Ecart			1.169
		(-)	
Utilisation de pertes récupérables			
Belgique	36	Taux 33,99	
		(+)	12
France	1.240	Taux 30,33	
		(+)	372
Dépenses non admises fiscalement			(-) 270
Revenus non taxés			(+) 437
Intérêt notional sur fonds propres Belges corrigés			(+) 328
Impôts différés			(-) 61
Impôts différés/Perte récupérable			(+) 351

Les impôts différés résultant de la différence temporelle d'actifs immobilisés : -59 K€.

25. NOUVELLES NORMES ET AMENDEMENTS AUX NORMES

Application des normes IFRS et des IFRIC émises qui sont d'application à partir du 1er janvier 2007 ou plus tard.

Standards en vigueur après le 1 janvier 2007, mais avec application anticipée autorisée ou encouragée

Norme	Thème	Date d'obligation
IAS 1 modifié	Présentation des comptes annuels	01/2009
IAS 23 modifié	Coûts d'emprunts	01/2009
IFRS 8	Information sectorielle : mise en œuvre de la « management approach ». Remplace la norme IAS 14	01/2009
IFRIC 11	Plans d'options au sein d'un groupe	01/2008
IFRIC 12	Concessions de services publics	01/2008
IFRIC 13	Programmes de fidélisation clients	07/2008
IFRIC 14	IAS 19 – Ecrêtement d'un actif de retraite, exigences de leur financement et leurs interactions.	01/2008

Ces standards n'ont pas été appliqués.

Leur application n'aura pas d'impact significatif pour les comptes consolidés du groupe.

26. RÉMUNÉRATIONS DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS (IAS 24 § 16)

Les principaux dirigeants sont constitués par le Conseil d'Administration et le Comité de direction du Groupe.

Le tableau ci-dessous présentes leurs rémunérations :

Rémunération des administrateurs 327 K€

27. ÉMOLUMENTS DU COMMISSAIRE

Les émoluments fixes du Commissaire et de son groupe pour la société mère et les sociétés liées s'élèvent à 67 K€.

Les prestations complémentaires d'audit s'élèvent à 9,3 K€.

28. EVENEMENTS POST BILANTAIRES

- Le fonds de commerce de l'activité négoce de matériaux de la filiale CVG a été cédé pour 2.000.000 € le 02/01/2008.
- Le dossier de demande de révision du plan de secteur préparatoire de la zone tampon préparé par IGRETEC en vue de transformer la zone agricole en zone d'extraction pour stocker les terres de découverte qui avait été présenté par la filiale S.A. CARRIERES D'ANTOING en décembre 2005 au Collège Echevinal d'Antoing, a été déposé le 29 mars 2007 à la DGATLP. Il est en cours d'examen auprès de la DGATLP suivant la procédure de l'article 42 et les compensations proposées ont été acceptées.